

## ITALIE

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### **Réduire les obstacles réglementaires à la concurrence (2007, 2009, 2011)**

**Recommandations :** Réduire les obstacles à la concurrence dans les industries de réseau et les services professionnels, la distribution et les services locaux.

**Mesures prises :** Les mesures mises en œuvre au titre du décret de 2011 ont permis de libéraliser le commerce de détail (ex. : élargissement des horaires d'ouverture des magasins, allègement de plusieurs barrières à l'entrée, notamment pour la grande distribution). Ces mesures peuvent toutefois être annulées par la politique territoriale des collectivités locales. Le décret donne également à l'autorité de la concurrence la capacité de contester des réglementations devant les tribunaux. Le gouvernement envisage de mettre en œuvre des mesures importantes pour alléger les contraintes pesant sur les professions libérales et les services de transport en 2012.

#### **Améliorer le taux de scolarisation et de réussite dans l'enseignement supérieur (2007, 2009, 2011)**

**Recommandations :** Lier la progression de carrière des enseignants à leurs performances, introduire progressivement des frais de scolarité et proposer aux étudiants des prêts remboursables en fonction des revenus futurs, décentraliser le financement et la gestion des universités.

**Mesures prises :** Une loi de 2011 a permis de séparer la gestion administrative de l'université, de l'enseignement et de la recherche, et de renforcer les dispositifs d'évaluation.

#### **Améliorer l'efficacité de la structure fiscale (2007, 2009, 2011)**

**Recommandations :** Réduire le coin fiscal sur les revenus du travail. Reporter le poids de la fiscalité sur le patrimoine et la consommation.

**Mesures prises :** Dans le cadre de la loi de finances d'urgence de 2011, la TVA a été augmentée et les entreprises bénéficient d'une nouvelle déduction pour fonds propres au titre de l'impôt sur les sociétés. La fiscalité du travail a été allégée pour les femmes et les jeunes, l'impôt sur la masse salariale étant désormais déductible de l'impôt régional sur le revenu. Une nouvelle taxe locale sur le patrimoine, plus élevée, sera mise en place en 2012.

### Autres priorités

#### **Réduire les participations publiques (2009, 2011)**

**Recommandations :** Réduire les participations publiques notamment dans les médias télévisuels, les transports, l'énergie et les services locaux.

**Mesures prises :** Les projets de privatisation des services de l'eau ont été rejetés par référendum en 2011. Le nouveau gouvernement envisage de poursuivre le processus de privatisation.

#### **Atténuer le dualisme du marché du travail (2011)**

**Recommandations :** Assouplir la protection de l'emploi pour les travailleurs réguliers.

**Mesures prises :** Aucune action n'a été prise, mais le nouveau gouvernement prévoit une réforme globale du marché du travail visant à assouplir la protection de l'emploi pour les contrats réguliers. Cette réforme devrait s'accompagner d'une vaste refonte de la protection sociale des personnes sans emploi.

#### **Décentraliser le système de négociation des salaires (2007, 2009)**

**Recommandations :** Promouvoir la possibilité de moduler les salaires en décentralisant le système de négociation salariale.

**Mesures prises :** Les partenaires sociaux ont signé en 2009 un accord portant sur la modulation des salaires dans le secteur privé. Aux termes de la loi de finances d'urgence de 2011, les accords salariaux locaux peuvent s'imposer aux accords nationaux, sous réserve qu'une organisation syndicale représentative accepte de renoncer à l'accord collectif et de signer un nouvel accord avec l'employeur.

#### **Renforcer les incitations à l'innovation (2009)**

**Recommandations :** Augmenter les incitations fiscales en faveur de la R-D et resserrer les liens entre les entreprises et les universités.

**Mesures prises :** La loi de finance 2011-13 accorde un crédit d'impôt aux entreprises qui confient des travaux de recherche à des universités ou des centres de recherche publics.

#### **Réformer le gouvernement d'entreprise (2007)**

**Recommandations :** Réformer la législation en matière de faillite et améliorer le gouvernement d'entreprise et la transparence des instruments financiers.

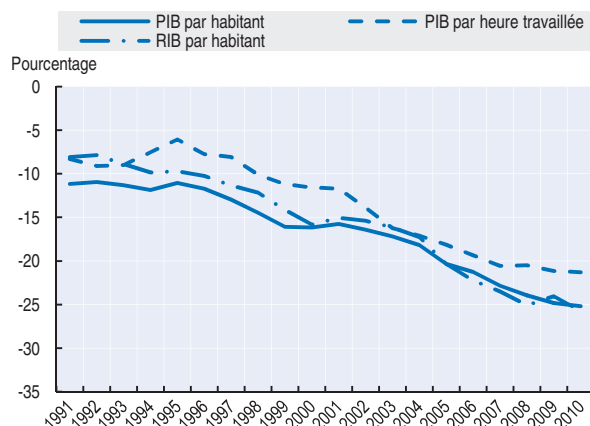
**Mesures prises :** En 2010, les mesures visant à dissuader les établissements de crédit d'octroyer des prêts ont été allégées, de même que les obstacles à la participation des actionnaires aux assemblées générales. Le décret de décembre 2011 proscrit la participation croisée d'administrateurs et de dirigeants aux conseils d'administration d'établissements financiers concurrents.

## ITALIE

- Le PIB par habitant de l'Italie stagne depuis une décennie, creusant sensiblement l'écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE.
- Dans les principaux domaines prioritaires, on observe des avancées dans la réforme de l'enseignement supérieur, la décentralisation des négociations salariales et le renforcement du gouvernement d'entreprise. Peu de progrès sont enregistrés en revanche dans la réduction des participations publiques et la levée des obstacles réglementaires à la concurrence, ni en matière d'assouplissement de la protection de l'emploi pour les travailleurs réguliers. Toutefois, un décret voté en décembre 2011 s'attache à certaines de ces questions et de nouvelles mesures ont été prises début 2012.
- Dans les autres domaines, le dispositif d'indemnisation pour les salariés mis en chômage partiel (*Cassa Integrazione Guadagni*), toujours en vigueur, a fait office « d'amortisseur social » et a permis de limiter les licenciements pendant la crise.

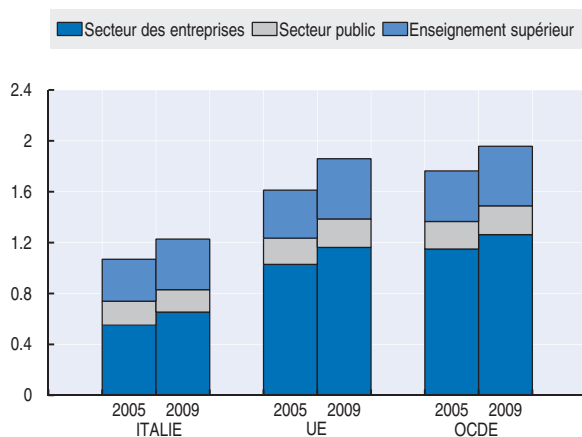
## Indicateurs de performance et de politique

## A. Les écarts de PIB par habitant et de productivité se sont nettement élargis

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>1</sup>

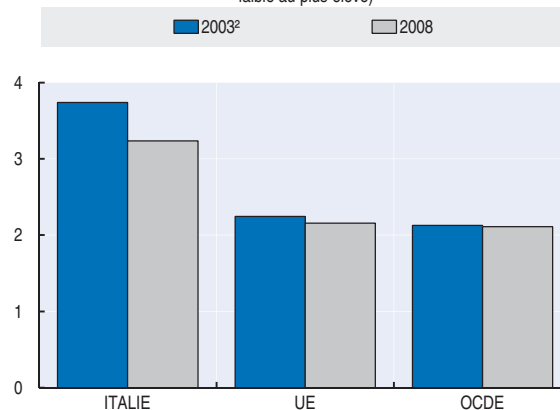
## C. Les dépenses de R-D sont relativement faibles

Pourcentage du PIB



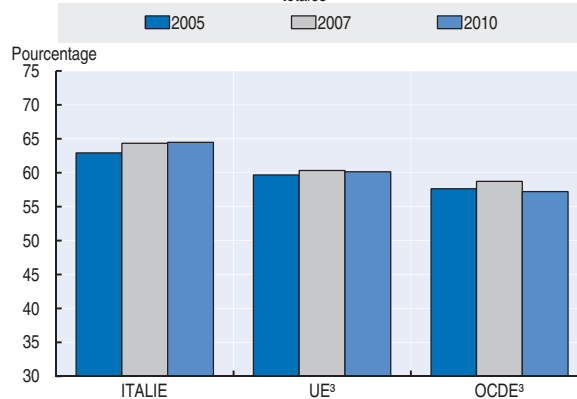
## B. Les obstacles à l'entrée dans les services professionnels restent substantiels mais se réduisent

Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)



## D. Les impôts directs conservent un poids prédominant dans la fiscalité

Poids relatif des impôts directs en pourcentage des recettes fiscales totales



1. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).
2. Moyenne des pays européens membres de l'OCDE. Les moyennes de l'UE et de l'OCDE excluent le Chili, l'Estonie, Israël et la Slovaquie.
3. Les données se rapportent à 2009 pour l'Australie, les Pays-Bas et la Pologne.

Source : Graphique A : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 90 des Perspectives économiques ; graphique B : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits ; graphique C : OCDE, Base de données des Principaux indicateurs de la science et de la technologie ; graphique D : OCDE, Base de données fiscales.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932565490>